

### Règlement particulier - GP de la Commune de Contern:

- Le 8ème Grand-Prix de la Commune de Contern est organisé le **dimanche, 21 octobre 2012** selon les règlements de l'[Union Cycliste Internationale \(UCI\)](#) et de la [Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois \(FSCL\)](#). Le **départ** de l'épreuve est à **15h00** à Contern (rue de Moutfort à l'entrée du village).
- Organisateur est l'**ACC Contern**, représenté par son président, Monsieur Marcel Gilles, 55, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Tél (+352) 43 66 49 et son secrétaire, Monsieur Eugène Stirn, 19, rue Jules Fischer, L-1522 Luxembourg ; Tél : (+352) 49 27 11, Fax (+352) 29 77 72, e-mail : [eugstirn@pt.lu](mailto:eugstirn@pt.lu)
- La **durée de l'épreuve** doit approcher au plus près possible **60 minutes** de course. Le nombre de tours exacts à couvrir sera déterminé par le jury en cours de l'épreuve.
- Il s'agit d'un cyclo-cross international inscrit au calendrier de la FSCL et de l'UCI (catégorie C2) et qui s'adresse aux coureurs des **catégories élites et espoirs**.
- **ATTENTION** : la FSCL peut se réserver le droit de demander aux coureurs étrangers et des régions frontalières une **autorisation écrite** de leur Fédération Nationale ou leur Comité Régional, Provincial ou Départemental pour participer à l'épreuve.
- Les **inscriptions et retraits des dossards** ont lieu le jour de l'épreuve dans un bus situé rue de Moutfort à Contern, à l'entrée du parcours, de 13h30 à 14h30.
- Un seul **classement** est établi. (il n'y a pas de classement séparé pour les coureurs espoirs).
- Deux **postes matériels** (emplacement double) sont mis à la disposition des accompagnateurs sur le circuit et seront surveillés par un commissaire
- La **cérémonie protocolaire** a lieu immédiatement après l'arrivée sur le podium installé à proximité de la ligne d'arrivée. Y sont conviés les trois premiers de la course, le meilleur luxembourgeois ainsi que le premier coureur de la catégories espoirs
- Les **contrôles anti-dopage éventuels** sont effectués sous la tutelle de l'Agence Luxembourgeoise Anti-Dopage (ALAD). Le cas échéant, ils se font dans les vestiaires de l'ancien Centre Sportif, rue des Sports à Contern.
- Les **barèmes de prix** sont ceux préconisés par la FSCL et l'UCI pour ce genre d'épreuve
- **Clinique de Garde**: Centre Hospitalier de Luxembourg 4, rue Barblé L-1210 Luxembourg Tél : +352 44 11 11
- Le **jury** est composé comme suit :  
Commissaire international UCI : Claudine Conter  
Président du jury : Claudine Conter  
Délégué FSCL: Carlo Lutgen  
Directeur de course : Eugène Stirn  
Commissaires : Fernand Grethen, Nico Wagner, Toni Fernandez  
Chronométrateur : Pierre Flammang  
Juge à l'arrivée : Armand Berchem  
Secrétaires techniques : Marco Steichen, Paul Wester  
Bureau officiel : Josy Gindt, Paul Wester, Roger Langers

sous réserve de modifications





**Règlement particulier - Grand-prix Comat:**

- Le 25ème Grand-Prix Comat est organisé le **dimanche, 21 octobre 2012** selon les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de la Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL). Le **départ** de l'épreuve est à **14h00** à Contern (rue du Moutfort à l'entrée du village).
- Organisateur est l'**ACC Contern**, représenté par son président, Monsieur Marcel Gilles, 55, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Tél (+352) 43 66 49 et son secrétaire, Monsieur Eugène Stirn, 19, rue Jules Fischer, L-1522 Luxembourg ; Tél : (+352) 49 27 11, Fax (+352) 29 77 72, e-mail : [eugstirn@pt.lu](mailto:eugstirn@pt.lu)
- La **durée de l'épreuve** doit approcher au plus près possible **30 minutes** de course pour les dames et débutants ainsi que **40 minutes** de course pour les coureurs de la catégorie juniors. Le nombre de tours exacts à couvrir sera déterminé par le jury en cours de l'épreuve.
- Il s'agit d'un cyclo-cross régional inscrit au calendrier de la FSCL et qui s'adresse aux coureurs des **catégories dames, débutants et juniors**.
- **ATTENTION** : la FSCL peut se réserver le droit de demander aux coureurs étrangers et des régions frontalières une **autorisation écrite** de leur Fédération Nationale ou leur Comité Régional, Provincial ou Départemental pour participer à l'épreuve.
- Les **inscriptions et retraits des dossards** ont lieu le jour de l'épreuve dans un bus situé rue de Moutfort à Contern, à l'entrée du parcours, de 12h30 à 13h30.
- Deux **classements séparés** sont établis, un pour les catégories débutants et dames et un pour la catégorie juniors. (il n'y a pas de classement séparé pour les dames).
- Deux **postes matériels** (emplacement double) sont mis à la disposition des accompagnateurs sur le circuit et seront surveillés par un commissaire.
- La **cérémonie protocolaire** a lieu immédiatement après l'arrivée sur le podium installé à proximité de la ligne d'arrivée. Y sont conviés le premier de la catégorie débutants, le premier de la catégorie juniors ainsi que la meilleure dame.
- Les **contrôles anti-dopage éventuels** sont effectués sous la tutelle de l'Agence Luxembourgeoise Anti-Dopage (ALAD). Le cas échéant, ils se font dans les vestiaires de l'ancien Centre Sportif, rue des Sports à Contern.
- Les **barèmes de prix** sont ceux préconisés par la FSCL et l'UCI pour ce genre d'épreuve
- **Clinique de Garde:** Centre Hospitalier de Luxembourg 4, rue Barblé L-1210 Luxembourg Tél : +352 44 11 11
- Le **jury** est composé comme suit :  
 Commissaire international UCI : Claudine Conter  
 Président du jury : Claudine Conter  
 Délégué FSCL: Bruno Mergen  
 Directeur de course : Eugène Stirn  
 Commissaires : Fernand Grethen, Nico Wagner, Toni Fernandez  
 Chronométrateur : Pierre Flammang  
 Juge à l'arrivée : Armand Berchem  
 Secrétaires techniques : Marco Steichen, Paul Wester  
 Bureau officiel : Josy Gindt, Paul Wester, Roger Langers

*sous réserve de modifications*

